

# Regards croisés sur la notion de macro-syntaxe

**Mathieu AVANZI**

Université de Neuchâtel, Linguistique française  
Université de Paris X Nanterre, MoDyCo  
mathieu.avanzi@unine.ch

In order to give a quick overview of the multiple acceptions of that term "macrosyntax" recovers, we present the general theoretical principles on which is based the framework of three European teams of specialists.

## 1. Introduction

Les objectifs des chercheurs qui introduisirent le terme de *macro-syntaxe* dans le champ de la linguistique moderne étaient à l'origine explicites et univoques: la macro-syntaxe renverrait à ce domaine "des relations que l'on ne peut décrire à partir des rections de catégories grammaticales" (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990: 113), elle servirait à caractériser l'organisation de "certaines tournures non rectionnelles, appositions, détachements..." (Berrendonner, 1990: 25), entre autres configurations syntaxiques difficiles à analyser dans le cadre "d'une simple grammaire des constituants" (Cresti, 2000a).

Aujourd'hui le terme s'est vulgarisé et on le trouve employé à tort et à travers, avec des acceptions fort éloignées des définitions initiales: pour certains, la macro-syntaxe concerne l'ensemble des marqueurs sémantiques qui composent l'architecture textuelle, pour d'autres encore, il s'agit d'une syntaxe phrastique étendue, réservée à la grammaire de l'oral. Toutes ces dérives terminologiques voudraient nous faire douter du bien-fondé de la notion, et certains se demanderont même en lisant les articles de Muller (2002), Kleiber (2003) ou Riegel (2006) s'il ne vaudrait pas mieux en revenir à une bonne vieille grammaire algorithmique de la phrase.

Nous ne discuterons pas directement de la légitimité du concept. Nous pensons que les travaux cités en bibliographie le font très bien. Notre ambition est toute autre. En confrontant les points de vue des trois équipes de

recherche européennes spécialistes du domaine<sup>1</sup> nous allons simplement tenter de donner un bref aperçu de ce que recouvre la notion à l'heure actuelle, et essayer de mettre au jour les caractéristiques qui les différencient<sup>2</sup>.

## 2. Les insuffisances de la notion de phrase

Rapidement – la question a déjà été largement traitée ailleurs<sup>3</sup> – les grammairiens en présence s'accordent autour d'une chose. La *phrase* ne peut pas être considérée comme l'unité grammaticale de référence pour la modélisation discursive de langues telles que le français ou l'italien. Le décalage entre les critères définitoires de la phrase traditionnelle et les productions authentiques orales (voire certaines configurations de l'écrit) est trop important pour être ignoré.

Précisons tout de même: ce n'est pas tant l'existence de la phrase en tant qu'unité *pratique* qui est mise à mal (Berrendonner & Béguelin, 1989), mais son inefficacité quand il s'agit de segmenter et d'analyser *scientifiquement* certaines séquences discursives. La phrase est définie par toute une série de critères qui ne s'appliquent dans leur totalité qu'à un certain type de productions (du genre 1-2):

1. Pierre offre des fleurs à Marie.
2. Carlo va a Roma.  
[Charles va à Rome]
- (i) D'un point de vue typographique et formel, la phrase commence par une majuscule et se termine par un point. La présence d'un point final à l'écrit correspond à une rupture mélodique supposée forte à l'oral.
- (ii) D'un point de vue sémantique, la phrase constitue un sens complet.
- (iii) D'un point de vue syntaxique, la phrase est une unité dont les éléments entretiennent des rapports de dépendance du même type.

Or, quand on essaie d'appliquer ces critères à des énoncés authentiques comme (3-8), on ne délimite pas de séquences univoques.

---

<sup>1</sup> (i) L'approche française avec Blanche-Benveniste et l'équipe du GARS/DELIC; (ii) La macro-syntaxe italienne, courant représenté par Cresti à la tête de l'équipe LABLITA; (iii) Le modèle suisse de Berrendonner & Béguelin (Groupe de Fribourg).

<sup>2</sup> Cet article doit beaucoup aux discussions que j'ai eues avec M.-J. Béguelin, C. Blanche-Benveniste, E. Cresti, A. Berrendonner et J. Deulofeu. Je les remercie pour leurs éclaircissements et leurs réponses à mes nombreuses questions. Je reste bien entendu responsable des propos tenus dans cet article.

<sup>3</sup> Citons entre autres Berrendonner (1993, 2002a), Béguelin (2002), Blanche-Benveniste (2002a), Deulofeu (2002), Cresti (2000b), Cresti & Gramigni (2004).

3. je mange des fruits je mange les légumes [oral]
4. era tutta un'altra cosa era il su'matrimonio [C-ORAL-ROM, ifamcv01]  
[c'était une toute autre chose c'était son mariage]
5. On l'a entendue pleurer. Pas longtemps [écrit, Houssin]
6. c' hanno trovato un giaccone de jeans // che non è nostro // [C-ORAL-ROM, itelpv13]  
[ils ont trouvé un veston en jean // qui n'est pas à nous]
7. Le jeune pâtre tressaillait à la fois d'horreur et de plaisir, car la vue de cet animal augmentait l'aspect sauvage du lieu qui avait tant de charmes pour lui. [écrit, Loti]
8. [Lui rifletté, poi abbassò la testa. [écrit, Pontiggia]  
[il réfléchit, puis baisse la tête]

Dans (3) et (4), on a bien une unité de sens complet (une phrase) alors que morphosyntactiquement ce sont deux constructions indépendantes qui se suivent (deux phrases). Une construction morphosyntaxique (une phrase) peut être scindée en deux unités prosodiques distinctes (deux phrases) – (5-6). Difficile de dire dans ces cas-là si c'est l'ensemble ou chacune des deux parties de l'énoncé qui est "sémantiquement achevé". Les exemples (7-8) commencent par une majuscule et se terminent par un point (une phrase), mais se composent de constructions qui n'entretiennent pas de liens morphosyntaxiques entre elles (deux phrases)<sup>4</sup>.

Pour ces raisons et bien d'autres encore, il faut exclure la *phrase* de la terminologie grammaticale et redéfinir de nouvelles unités plus aptes à rendre compte de l'hétérogénéité des relations syntaxiques des discours oraux authentiques. L'opposition micro-/macro-syntaxe, telle qu'elle a été formulée par les auteurs dont nous allons résumer les cadres théoriques, permet de prendre en considération dans l'analyse grammaticale ces regroupements qui ne peuvent être décrits dans le cadre d'une syntaxe phrastique classique.

### 3. Le modèle du GARS

Les principes du modèle aixois ont été posés dans l'ouvrage collectif de Blanche-Benveniste *et al.* (1990)<sup>5</sup>. Les objectifs des chercheurs étaient à l'époque clairement affichés: il s'agissait de décrire syntaxiquement la totalité des énoncés qu'on était amené à rencontrer dans les corpus de français parlé. Ils proposèrent, pour plus de rigueur, de distinguer deux secteurs d'analyse dans le domaine de la syntaxe.

---

<sup>4</sup> Cf. § 3.2, où l'on revient sur un exemple du même genre.

<sup>5</sup> Pour des mises à jour récentes du modèle, cf. les travaux de Blanche-Benveniste (2002, 2003); Deulofeu (1999, 2003, 2005), Debaisieux (2006) et Sabio (2006), cf. aussi Martin (2006) concernant les aspects prosodiques.

### 3.1 Le domaine de la micro-syntaxe

Les éléments régis par un verbe<sup>6</sup> ont trois propriétés majeures: ils peuvent être disposés en paradigmes, modulés dans des dispositifs syntaxiques et concernés par les modalités du verbe duquel ils dépendent.

9. je l'éteignais parce que ça me faisait mal à la tête quoi [oral < Debaisieux]
  - (a) je l'éteignais pas parce que ça me faisait mal à la tête mais pour une autre raison
  - (b) c'est parce qu'elle me faisait mal à la tête que je l'éteignais
10. L'Oréal parce que je le vaux bien [pub tv]
  - (a) \* l'Oréal pas parce que je le vaux bien mais pour une autre raison
  - (b) \* c'est parce que je le vaux bien que l'Oréal

Sur ces exemples, les modalités du verbe n'affectent pas systématiquement les circonstanciels introduits par des "subordonnants" du type "parce que". Le test de contraste des modalités (a) fonctionne pour (9) mais pas pour (10). Même chose avec la mise en dispositif du complément de rection supposé (b): possible pour (9) mais pas pour (10).

Dans (9) le complément introduit par "parce que" est régi par le verbe, dans (10) il est *associé*<sup>7</sup> à la construction verbale. Ces deux types de dépendance (régé vs associé) ne sont pas du même registre et doivent par conséquent être soigneusement distingués dans l'analyse.

### 3.2 Le domaine de la macro-syntaxe

Prenons par exemple des syntagmes "apparemment" et "car les personnes...", qui échappent à la portée des modalités du verbe souligné dans (11):

11. apparemment ça *donne* de très bons résultats car les personnes restent quand même assez indépendantes [oral < Blanche-Benveniste]

D'abord pour les différencier des "vrais compléments", on a dit que ces segments étaient associés à la construction verbale (Blanche-Benveniste *et al.*, 1984):

(apparemment)<sup>ASSOCIE</sup> (ça donne de très bons résultats)<sup>CV</sup> (car les personnes restent quand même assez indépendantes)<sup>ASSOCIE</sup>

Puis pour en savoir plus sur les propriétés distributionnelles des associés, les spécialistes ont fait appel à d'autres critères que ceux usuellement employés jusqu'alors. En se basant sur des observations intonatives, des interprétations

<sup>6</sup> C'est le cas le plus fréquent, mais la rection n'est pas limitée au verbe.

<sup>7</sup> Un *associé* est un "élément qui a l'apparence d'un complément de verbe, mais qui n'en a pas les propriétés: ni paradigme, ni équivalence à une proforme, ni portée des modalités" (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990: 289).

sémantiques de "globalisation" ainsi que sur des restrictions d'occurrence, ils ont défini une construction endocentrique parallèle au mot, dont les constituants sont<sup>8</sup>:

(apparemment)<sup>PREFIXE</sup> (ça donne de très bons résultats)<sup>NOYAU</sup> (car les personnes restent quand même assez indépendantes)<sup>SUFFIXE</sup> (je crois)<sup>POSFIXE</sup>

### 3.2.1 Noyau et satellites de dépendance discursive

Le *noyau* est l'unité macro-syntaxique centrale: il est autonome d'un point de vue sémantique (puisqu'il est pourvu de ses propres modalités) et d'un point de vue intonatif (il porte une mélodie conclusive, caractéristique des fins d'énoncés, notée \). En ce sens il peut fonctionner seul, en réponse à une question, et ainsi commuter avec des "mots-phrases" qui se révèlent être des "modalités pures" (Blanche-Benveniste, 1997: 113). Les segments soulignés dans (12) et (13) sont des *noyaux*:

12. (a) magnifique *la luxure* [oral < Blanche-Benveniste]
13. L1: et vous étiez combien?  
L2: *sept* [oral < Blanche-Benveniste]

En revanche, les segments que Blanche-Benveniste et ses collaborateurs nomment *préfixe*, *suffixe* ou *postfixe* ne manifestent pas de telles propriétés.

Le *préfixe* englobe tout ce qui se place avant le noyau et qui est hors de la portée de ses modalités. Un *préfixe* se caractérise au niveau prosodique par une intonation ouvrante sur la fin de syntagme (/). Il n'est pas autonome sémantiquement et "appelle" un noyau pour satisfaire l'attente qu'il provoque. Les segments "préférentiellement *préfixes*" sont des éléments comme:

14. *il a beau avoir une carte*/ complètement paumé\ [oral < FP]
15. *comme il faisait beau*/ il s'est tiré\ [oral]
16. *les livres*/ on a besoin d'aller s'inspirer chez le voisin pour les écrire\ [oral]

On trouve des successions de préfixes qui respectent des schèmes lexicaux et distributionnels fortement ritualisés:

17. *à un moment donné le ressort à force d'être comprimé* il faut qu'il se détende [oral < Blanche-Benveniste]
18. *oh/ vous savez/ nous/ à Marseille/ la chaleur/ on connaît*\ [oral]

Ces phénomènes ont été étudiés ailleurs pour le français par Morel & Danon-Boileau (1998) (pour l'italien, cf. Cresti, 2000b).

---

<sup>8</sup> Ces constituants, désignés par des termes empruntés à la morphologie, reprennent aussi l'idée de la place préférentielle de l'élément dans le syntagme. Cette terminologie n'a pas de valeur théorique.

Le *suffixe* suit le *noyau* sans vraiment s'en distinguer d'un point de vue fonctionnel (il porte ses propres modalités) et intonatif (il a le même profil que le *noyau*). La seule chose qui nous invite à le différencier du *noyau* est un critère morphologique: il est facilement reconnaissable quand des morphèmes tels que *puis, si bien que...* l'introduisent:

19. L1: où ça/  
L2: dans une forêt \ - *puis après on a retrouvé son chemin* \ [oral, GRE99]
20. les branches de sapin prirent feu, *si bien qu'on voyait parfaitement les deux hommes à présent, assis en face l'un de l'autre (...)* [écrit, Ramuz]

De plus, le caractère distributionnel du *suffixe* l'empêche de suivre un *préfixe*. Il est toujours placé à droite d'un *noyau*:

21. (a) \*il a beau venir / *car les personnes restent*  
(b) il a beau venir / il y a rien à faire \ *car les personnes restent*

Enfin, le *postfixe*, prononcé avec une intonation dite "plate" ou "post-finale" (ce que nous figurons par \_ ):

22. L1: vous êtes revenu quand  
L2: hier \ *je suis revenu\_* [oral]
23. je vois ça \ *que tu es rentré\_* [oral]

La différence entre un *noyau* et les affixes est avant tout de nature dépendantiale: il suffit qu'une construction demeure, bien que saturée d'un point de vue morphosyntaxique, non autonome dans le discours (macro-syntaxiquement dépendante d'un *noyau*), pour être interprétable comme un affixe.

### 3.2.2 Regards sur les nouvelles unités

Ces nouvelles unités (*préfixe, noyau, suffixe* et *postfixe*) sont définies beaucoup plus librement que les catégories morphosyntaxiques habituelles, de cette façon elles permettent d'englober dans la description linguistique des phénomènes consignés de manière *ad hoc* par les grammaires traditionnelles (cf. Deulofeu, 1999 et 2003 pour un inventaire). Elles élargissent le domaine de la morphosyntaxe et permettent "de traiter les faits syntaxiques avec plus de cohérence" (Blanche-Benveniste, 2003: 74).

L'intonation est essentielle pour la segmentation des corpus de langue parlée: ainsi, tout ce qu'on range habituellement dans les faits de syntaxe 'non-liée' reçoit une interprétation beaucoup plus satisfaisante une fois passé au scope de la macro-syntaxe (Blanche-Benveniste, 2003: 63-65). Les opérations de substitution paradigmatiques permettent de déterminer le rôle sémantique des unités intonatives. Leur proportionnalité à des formes spécifiques, quand on est sûr de l'interprétation, est un moyen commode d'appréhender leur fonction (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990: 116).

Cependant, le lexique et la prosodie ne sont pas les seuls observables pour le typage des unités macro. En effet, "toute construction micro ne peut pas occuper n'importe quelle place macro" (Deulofeu, 2003: 89): des compléments de rection, sous certaines conditions sémantiques, peuvent être modulés dans les schèmes macro-syntaxiques: [préfixe - noyau], [noyau - suffixe] ou [noyau - postfixe], véritables "dispositifs de rection". Sabio (1996) le montre avec l'étude des "compléments régis antéposés au verbe" et Blanche-Benveniste (2002b) fait de même avec "les clivées et pseudo-clivées". Dans une perspective similaire, Cappeau & Deulofeu (2001) se sont intéressés au "sujet" en français parlé.

#### 4. La teoria de *la lingua in atto* (Ecole de Florence)

Très tôt les chercheurs du LABLITA, avec à leur tête E. Cresti, se sont interrogés sur la meilleure façon de segmenter l'italien parlé en unités discursives pertinentes (Cresti, 1987). Les travaux qu'ils entreprirent au début des années 80, basés sur la codification intonative des actes de langage (au sens d'Austin), les amenèrent à développer le concept de "l'articulation informationnelle". C'est seulement à la fin des années 90, quand ils commencèrent à vouloir définir plus précisément les relations entre les différentes unités informationnelles, les corrélations entre contenu (morphosyntaxique) et fonctions (pragmatiques) de ces unités, qu'ils utilisèrent le terme de "macro-syntaxe", qui avait été introduit par Weinrich et son élève Stammerjohann dans leurs séminaires à l'université de Florence. C'est donc plus une confluence et un accord sur le fond avec les équipes du GARS et de Fribourg qui ont facilité l'adoption récente du terme de macro-syntaxe par les italiens<sup>9</sup> (Cresti, 2000; Scarano, 2003).

##### 4.1 *L'énoncé*<sup>10</sup>

L'unité d'analyse fondamentale n'est pas la phrase mais l'*énoncé* (it. *enunciato*): "The utterance is defined as the *minimal unit such that it allows a pragmatic interpretation in the world*" (Cresti & Moneglia, 2005: 16). Il correspond à l'accomplissement d'un acte de langage autonome, autrement dit chaque expression interprétable pragmatiquement est un *énoncé* (Cresti, 1999).

---

<sup>9</sup> Il est important de souligner que le travail des italiens est basé sur l'analyse du parlé spontané, dialogique, interactif et informel pour la plus grande partie; contrairement aux approches aixoise et fribourgeoise qui se sont davantage intéressées au parlé monologique et "textuel".

<sup>10</sup> Dans cette approche, l'*énoncé* a une valeur théorique fondamentale, alors qu'au GARS (et plus généralement en linguistique française), c'est un terme commode pour désigner certains segments discursifs susceptibles d'une analyse syntaxique.

L'intonation permet d'une part de décider quelles sont, dans le discours, les séquences candidates au statut d'*énoncé*. La fin d'un acte de langage est intonée de manière spécifique et tous les locuteurs natifs savent identifier de façon claire les ruptures prosodiques fortes qui les accompagnent dans le flux discursif<sup>11</sup>. D'autre part, elle indique aussi quel acte illocutoire l'énoncé réalise. Interrogation, affirmation, injonction, etc. sont autant de types d'actes de langage distincts codifiés par des patterns prosodiques spécifiques<sup>12</sup>.

Ces schémas mélodiques peuvent être simples ou complexes, autrement dit composés d'une ou plusieurs unités tonales. En termes d'articulation informationnelle, cela revient à savoir si l'acte linguistique est accompli en un ou plusieurs "morceaux"<sup>13</sup>.

La correspondance entre l'*énoncé*, sa structure prosodique et ses corrélations avec les valeurs de l'illocution a été vérifiée sur de larges corpus de langue parlée. La pertinence de l'*énoncé* en tant qu'unité d'analyse fondamentale a été testée avec succès sur un large corpus d'italien parlé et plus récemment étendu à l'ensemble d'un corpus comparé de quatre langues parlées (Cresti & Moneglia, 2005).

## 4.2 *Composition de l'énoncé, macro-syntaxe et articulation informationnelle*

### 4.2.1 Le comment

Les cas les plus simples sont ceux où l'*énoncé* est constitué d'une seule unité tonale et donc d'une seule unité informationnelle – un *comment* dans les termes de Cresti:

24. \*ELA: lavora tutti i giorni? [oral < Cresti]  
[(est-ce que) vous travaillez tous les jours]
25. Carlo va a Roma [< Cresti]  
[Charles va à Rome]

Comme le *noyau* dans le modèle aixois, avec lequel il coïncide dans de nombreux cas, le *comment* est autonome: il est suffisant et nécessaire pour former un *énoncé* à lui seul, parce qu'il exprime la force illocutoire et que "sans force illocutoire, il est en effet impossible d'interpréter pragmatiquement,

---

<sup>11</sup> Voir Cresti & Moneglia (2005: 15 *sqq.*) pour davantage de détails. Les ruptures mélodiques non conclusives et conclusives sont respectivement représentées par des barres obliques simples (/) et doubles (//).

<sup>12</sup> "An intonation pattern marks the accomplishment of different pragmatic functions" (Cresti, 1995, 2003).

<sup>13</sup> "The intonation pattern identifies, in a quasi isomorphic way with the pragmatic pattern, the information pattern of an *utterance*, that can be compound by many information units" (Cresti, 2003).

c'est-à-dire que les 'significations linguistiques' ne peuvent se rapporter au monde" (Scarano, 2003: 41).

Les chercheurs de l'équipe LABLITA ont identifié plus ou moins 80 actes illocutoires différents, groupés en cinq classes: les actes *assertif*, *directif*, *expressif*, ainsi que les actes de *rituel* et de *refus*. Une trentaine d'entre eux ont une réalisation intonative spécifique, qui véhicule une force illocutoire correspondante (Firenzuoli, 2003; Cresti, 2003).

Lorsque "le pattern intonatif est complexe, ou composé d'une unité tonale de *comment* et d'autres unités tonales qui n'ont pas de forme conventionnelle de valeur illocutoire, mais d'autres formes codifiées, alors celui-ci 'lit' un *énoncé* complexe composé d'unités variées d'information qui ont des fonctions différentes" (Cresti, 2000: 361-362). Nous en dressons l'inventaire ci-dessous.

#### 4.2.2 Le topic

Le *topic* précède toujours le *comment*, dont il est la prémisse sémantique (il constitue le champ d'application de la force illocutoire). Outre cette caractéristique distributionnelle, sa forme intonative non conclusive, des indices morphosyntaxiques et sémantiques peuvent aider à leur identification (Signorini, à paraître; Cresti, 2000b).

26. *Il caffè!* lo voglio bello forte // [oral < Cresti]  
[le café je le veux bien fort]
27. *Da domani!* dieta // [oral < Cresti]  
[dès demain régime]
28. *Carlo!* va a Roma // [oral < Cresti]  
[Charles (il/Ø) va à Rome]

#### 4.2.3 L'appendice

L'*appendice* complète d'un point de vue textuel le *topic* ou le *comment* après lequel il se place. Il reproduit sur une plage plus basse le profil intonatif du constituant informationnel qu'il suit.

Exemple d'*appendice* au *comment*:

29. \*VAL: 'un è mica sposata / *l'Ornella* // [oral < Cresti]  
[elle n'est pas mariée du tout, Ornella]
30. \*TAM: ce l'ho io / *la ricetta* // [oral < Cresti]  
[c'est moi qui l'ai, le reçu]

Exemple d'*appendice* au *topic*:

31. \*LUC: e dopo / *quando la rimandarono via* / la la prese a casa sua // [oral < Signorini]  
[et après, quand ils la renvoyèrent elle l'a pris chez elle]
32. \*GNO: quando tu dèi andà'a fà'le lezioni / *co'tu'amici* / vai /com anzi io ho piacere // [oral < Signorini]  
[quand tu dois aller suivre des cours avec tes amis vas-y au contraire moi je préfère]

#### 4.2.4 Les unités d'information dialogiques et à fonction métalinguistique

Sont également recensées d'autres unités informationnelles secondaires, distinguées selon leur place dans l'*énoncé*, leurs fonctions pragmatiques, leur caractère répétitif ou non... L'*incipit*, qui sanctionne la prise ou le maintien du tour de parole, ouvre l'*énoncé* et est répétable.

L'*allocutif* et le *phatique* ont tous deux une distribution libre. Le premier, qui n'est pas répétable, sert à rappeler l'attention de l'interlocuteur. Le second est répétable et annonce le désir du locuteur de passer le tour de parole.

Enfin, on peut encore mentionner les *incises*, unités méta-énonciatives pouvant s'insérer n'importe où dans l'*énoncé*, y compris à l'intérieur d'unités informationnelles comme le *topic* ou le *comment*; ou les *introduceurs locutifs* qui signalent un *comment* métalinguistique (discours rapporté, début d'énumération...).

### 4.3 En bref

#### 4.3.1 Micro- vs macro-syntaxe

Les relations microsyntaxiques sont celles qui concernent les assemblages internes aux unités informationnelles. L'*énoncé* correspond à un tout morphosyntaxique connexe lorsqu'il se réduit à un seul *comment*. En revanche, lorsqu'une expression linguistique est réalisée en plusieurs unités tonales, elle est complexe. Les relations entre les unités informationnelles relèvent alors de la macro-syntaxe.

#### 4.3.2 Codification des unités et des relations

Le typage des unités macro-syntaxiques (informationnelles) repose sur des critères pragmatiques et prosodiques essentiellement. On distingue les unités qui portent l'illocution (obligatoires) de celles qui participent plus ou moins directement à son expression (facultatives). Les indices morphosyntaxiques, lexicaux et sémantiques, s'ils sont pris en compte dans les statistiques, n'ont pas à ce niveau un rôle aussi important qu'à Aix. Cela n'empêche pas que les deux modèles se ressemblent fortement<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> Par exemple, le parallèle entre le *noyau* et *comment* a déjà été remarqué par Blanche-Benveniste et Cresti (voir les travaux cités en bibliographie); même si à y regarder de plus près les critères de définition de l'une sont avant tout sémantiques quand ceux de l'autre sont essentiellement pragmatiques. Il va de soi que la distinction n'est pas sans conséquences, les deux niveaux ne coïncidant pas toujours. Ainsi, dans la théorie de la *lingua in atto*, le *topic* peut recevoir ses propres modalités, chose impossible pour le *préfixe* de l'approche pronominal, cette propriété étant réservée au *noyau*.

### 4.3.3 Une macro-syntaxe *corpus based*

Le développement des grands corpus ainsi que le développement des outils informatiques est à l'origine de la naissance récente d'une nouvelle discipline en linguistique, la grammaire *corpus based*. Les membres de l'équipe LABLITA s'inscrivent dans cette perspective. Cela leur permet de mettre au jour de nombreuses régularités dans le domaine de la macro-syntaxe. Ils ont pu ainsi relever quelques tendances en ce qui concerne les corrélations morphosyntaxiques et lexicales des différentes unités informationnelles (Cresti, 2003, Signorini, à paraître), et plus généralement la structure des *énoncés*:

"The statistical measurements made on the C-ORAL-ROM corpus show that verbless utterances constitute 38.1% in the Italian corpus, 24.1% in French, 37.23% in Spanish and 36.57% in Portuguese. Since on average of 30% of utterances are verbless, all the definitions based on clause structure and verbal predication appear to be unadequate for spoken analysis purpose" (Cresti & Moneglia, 2005: 14).

A Fribourg, la macro-syntaxe n'est pas entendue de la sorte. Reprenons la démonstration du début avec les arguments des chercheurs suisses.

## 5. Le modèle fribourgeois

L'hypothèse développée par Berrendonner & Béguelin, est que "tout discours monologal s'articule selon deux ordres de combinatoires superposés et irréductibles l'un à l'autre". Le premier constitue le champ des regroupements d'unités significatives entrant dans une même relation de dépendance rectionnelle (les *clauses*). Le second relève du domaine des unités communicatives ou *énonciations*.

### 5.1 *Microsyntaxe*

Pour ces auteurs, le domaine de la rection est assez vaste et signifie simplement implication d'occurrence ((inter-)dépendance catégorielle, sélection, accord, liage) entre deux unités segmentales quelles qu'elles soient (Groupe de Fribourg, à paraître: ch. III); alors qu'à Aix, la rection est une forme de dépendance imposée exclusivement par des unités lexicales, en vertu de leur signifié: "un verbe (ou un nom, un adjectif, une préposition...) régit des acolytes d'un certain type parce que ceux-ci sont fondamentalement impliqués dans son contenu. En somme, rection = sélection lexicale"<sup>15</sup>. Selon qu'on

---

<sup>15</sup> Parler de cette manière peut sembler réducteur: la rection dont la conception aixoise ne se réduit pas seulement à la sélection lexicale. C'est davantage. Elle concerne aussi les catégories de réalisations possibles de réalisation d'un item lexical. Par exemple: savoir [+ infinitif, + que-phrases] vs connaître [- infinitif, - que-phrase, + pronoms me, te (et noms propres)]. Et ces catégories grammaticales sont porteuses de sens. Un infinitif, c'est un processus; un pronom me/te, c'est un individuel; une que-phrase, c'est de l'événementiel, avec

adopte une conception "large" (i) ou "étroite" (ii) de la rection, certaines configurations discursives ne reçoivent pas la même interprétation: des ensembles qui sont considérés comme des îlots de connexité rectionnelle chez Berrendonner & Béguelin ne le sont pas forcément chez Blanche-Benveniste et ses collaborateurs.

33. plus il mange plus il grossit [oral < Savelli]

Une configuration en (*plus P1* ↔ *plus P2*) peut sans problème être décrite comme un cas de rection réciproque pour Berrendonner (il y a en effet implication mutuelle de ses deux membres). En revanche, il est difficile pour les chercheurs d'Aix de parler de connexion rectionnelle pour cet exemple, parce que l'interdépendance de ces deux constructions verbales (*plus P1*~(*plus P2*)) ne peut pas être décrite comme un fait de sélection propre à une catégorie micro-grammaticale<sup>16</sup>.

## 5.2 Macro-syntaxe

Une énonciation se caractérise ainsi: c'est l'acte de production d'une clause assortie d'une intonation spécifique sur sa finale<sup>17</sup>; elle accomplit diverses tâches vis-à-vis de la mémoire discursive (M: construction planifiée du discours qui se tient). L'unité maximale dans laquelle les actions communicatives se regroupent est la *période*, unité définie selon trois propriétés remarquables: elle évoque un programme praxéologique complet, elle est ponctuée d'un intonème conclusif et constitue un tour de parole minimal.

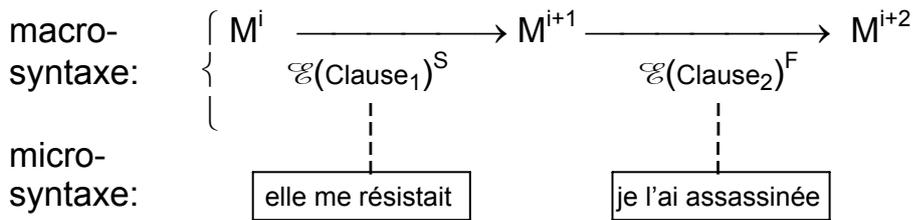
---

marquage du temps, etc. Blanche-Benveniste pense très fortement que la grammaire est porteuse de sens. Une partie du sens, à la fois lexical et grammatical, est donnée par l'organisation rectionnelle. Ensuite, quand c'est "re-travaillé" par la macro-syntaxe, cette couche de sens demeure, même si elle s'en adjoint d'autres (cf. *infra* § 6.1).

<sup>16</sup> "Les segments d'un énoncé vont ensemble mais les relations qu'entretiennent les éléments de chaque segment ne peuvent se laisser décrire par les outils habituels qui définissent les relations de valences et de rections verbales. Il faut donc déborder du cadre théorique de la rection verbale unique pour décrire grammaticalement des faits de langue dans lesquels la cohésion discursive est indéniable" (Savelli, 1993: 91).

<sup>17</sup> Continuative notée S comme "suite", conclusive F comme "fin", plate N comme "neutre" (Berrendonner). Soulignons à ce propos que les énonciations sont des comportements mimogestuels, et non de simples segments signifiants acoustiques ou graphiques.

Soit, d'après ce schéma emprunté à Berrendonner (2003: 253):



Les énonciations ( $\mathcal{E}$ ) dans la période dénotent des actions cognitives implicites (états de M) et reposent sur des rapports de présupposition (implication vers la gauche) et de production (implication vers la droite).

### 5.3 Esquisse d'une typologie des actions communicatives

Dans l'esprit d'un classement préliminaire des actions communicatives, Berrendonner (2002, 2003 et Groupe de Fribourg, à paraître) envisage de caractériser le rapport entre deux énonciations en regard de leur pertinence vis-à-vis de M. Il répertorie quatre sortes de routines praxéologiques<sup>18</sup>:

[ $\mathcal{E}$  préparation  $\triangleright$   $\mathcal{E}$  action]: la première énonciation introduit dans M un objet-de-discours "pauvre en attributs" (i.e. plus ou moins indéterminé) qu'une assertion attendue va incrémenter en informations pertinentes:

34. (a) (pis j'ai un animal préféré)<sup>S</sup> (*c'est les coccinelles*)<sup>F</sup> [oral, cité par Berrendonner]  
 (b) (cette maison)<sup>S</sup> (*tout est à refaire*)<sup>F</sup> [oral < Berrendonner]

[ $\mathcal{E}$  action  $\triangleleft$   $\mathcal{E}$  continuation]: ce sont, en principe, les énonciations introduites par un connecteur méta-énonciatif introduisant une clause non régie qui enchaîne sur un état de M qui n'attendait pas forcément de transformation à sa suite:

35. (a) il a été habité du côté de chez Rosalie *que Rosalie elle savait pas* [oral < Deulofeu, cité par Berrendonner]  
 (b) À quoi songez-vous donc, *que vous ne parlez plus?* [Flaubert < Berrendonner]

[ $\mathcal{E}$  action  $\prec$   $\mathcal{E}$  confirmation]: sa fonction est de "confirmer un calcul abductif ou indicial déclenché par l'énonciation précédente";

36. (a) (pourquoi ça vous humilie)<sup>F</sup> (*monsieur Daix*)<sup>N</sup> [oral < Berrendonner]  
 (b) (c'est pas l= côté art)<sup>F+</sup> (*qui m'intéresse*)<sup>N</sup> [oral < Berrendonner]<sup>19</sup>

[ $\mathcal{E}$  action  $\therefore$   $\mathcal{E}$  réfection]: annulent et remplacent l'énonciation ou un groupe d'énonciations précédent:

<sup>18</sup> Rapports syntagmatiques élémentaires entre deux énonciations ou "macro-syntagmes".

<sup>19</sup> Dans les transcriptions du groupe de Fribourg (à paraître), les signes "=" transcrivent des séquences phonétiques non prononcées.

37. (a) (j'ai=té prend= des bains de pied là)<sup>F</sup> (oui oui)<sup>S</sup> (*avec les^avec des aut=s amis*)<sup>F</sup> (*avec les autres enfants*)<sup>F</sup> [oral < Berrendonner]  
 (b) (ben heu: disons qu'y a une de mes copines)<sup>S</sup> (*elle a: un copain*)<sup>S+</sup> (*elle a son p=tit copain*)<sup>S++</sup> ... [oral < Berrendonner]

Pour conclure cette approche des fonctions macro-syntaxiques, il faut tenir compte avec Berrendonner du fait que:

"(i) L'appartenance d'une énonciation à tel ou tel type résulte de facteurs divers: tantôt, seul son intonème en décide; tantôt, c'est aussi le contenu de la clause énoncée; ou la présence dans celle-ci d'un connecteur; ou l'environnement discursif immédiat... Bref, le marquage des fonctions pragma-syntaxiques se distingue par son hétérogénéité.  
 (ii) D'autre part, chacun des quatre types d'énonciation mentionnés ci-dessus recouvre évidemment un paradigme d'actions communicatives plus spécifiques dont l'inventaire reste à faire" (2002a: 31).

Ici, la rupture entre syntaxe interne et syntaxe externe de la clause renverrait à une troisième articulation du langage. Chacune des unités propres à un palier de l'analyse linguistique (Benveniste) entre à titre de composant dans le niveau supérieur. Les unités distinctives (phonèmes/syllabes) jouent le rôle d'ingrédients dans la formation des unités significatives (morphèmes/clauses), qui elles-mêmes participent à l'articulation du discours en unités communicatives (énonciations/périodes).

La période, en tant qu'unité d'intégration macro-syntaxique de rang supérieur, ne correspond pas à l'*énoncé* de Cresti. Elle n'est pas l'équivalent d'un complexe illocutoire centré autour d'un *noyau* ou d'un *comment* virtuellement autonome, mais un objet plastique, non préformaté qui "n'est pas faite d'unités disjointes, hiérarchiquement emboîtées, se suivant dans un ordre déterminé, et dont l'occurrence serait prescrite par des règles de complétude syntaxique fixées *a priori*. Bien au contraire, elle s'invente au fur et à mesure qu'elle se construit" (Berrendonner, 2003a: 105; groupe de Fribourg, à paraître: chap. XV; Avanzi, 2005).

## 6. Synthèse

En s'appuyant sur "le statut des unités dégagées, le problème du marquage des unités, et leurs relations avec les unités microsyntaxiques", Deulofeu (2003: 88) laisse entendre que malgré les différences terminologiques, "il existe bien un accord sur les concepts essentiels de la composante macro-syntaxique"<sup>20</sup>.

Si nous ne remettons pas en doute ses dires (les auteurs s'inspirent *grosso modo* des mêmes phénomènes pour décrire l'au-delà de la réaction), il ne

---

<sup>20</sup> Dans son article, Deulofeu confronte les modèles d'Aix, de Fribourg et de Paris III (Morel & Danon-Boileau).

faudrait pas non plus gommer trop vite les différences entre les modèles, surtout quand il s'agit des niveaux de l'analyse linguistique.

Prenons un exemple pour illustrer notre propos.

38. *de cela / on aura tout le temps de reparler* \ [oral < Sabio]  
 [*di ciò / si avrà tutto il tempo di riparlare*]

Les propriétés de (38) font que l'on peut hésiter quant à faire de ces séquences ou bien des énoncés simples (périodes mono-clausales) ou bien des constructions macro-syntaxiques binaires. Les segments soulignés sont, au niveau syntaxique, régis. Pourtant, d'autres paramètres, de nature mélodique (intonation détachée) et sémantico-pragmatique (cadre situationnel) laisseraient penser que ces constituants extraposés à gauche de la construction verbale doivent être analysés sous l'angle de la macro-syntaxe.

### 6.1 A Aix

On parlera de *préfixation* du complément de valence.

L'élément souligné joue au plan macro-syntaxique le rôle de *préfixe*. Son profil intonatif et le fait qu'on puisse le substituer par des segments obligatoirement *préfixes* confirment cette intuition:

*il a beau insister / on aura tout le temps de reparler* \

Mais il demeure, au plan micro-syntaxique, le complément de la séquence verbale:

c'est *de cela* dont on aura tout le temps de reparler

Des productions de ce type montrent que les deux combinatoires – micro et macro – "*collaborent*" simultanément. En effet, si la macro-syntaxe est responsable de la perte des modalités du *préfixe*, la morphosyntaxe joue toujours un rôle dans la mesure où des contraintes d'ordre micro-syntaxique (place de la réalisation clitique, sémantisme du lexème recteur) pèsent sur l'extraposition du complément dans cette position (Blanche-Benveniste, 2002b; Sabio, 2006)<sup>21</sup>.

---

<sup>21</sup> N'oublions pas que l'un des objectifs de cette approche est de repérer les contraintes micro que l'on observe sur les structures macro, ou si on préfère les faits de distribution de certaines formes micro qui ne peuvent s'exprimer qu'en termes macro (Deulofeu, 2005).

## 6.2 A Florence

Du point de vue de l'équipe LABLITA, le niveau macro neutralise le niveau micro: en d'autres termes, l'articulation informationnelle prédomine sur l'analyse morphosyntaxique. Ici, étant donné le pattern intonatif *topic – comment* qui lie l'énoncé (38), on est amené à conclure que cette séquence est articulée du point de vue informationnel, et donc qu'elle n'est pas rectionnellement connexe.

"On pense dans certains cas que les propriétés de rection peuvent être 'désactivées' par certains traitements macro-syntaxiques" (Scarano, 2003: 44), "l'intonation est l'indice primaire, nécessaire et parfois suffisant, de l'accomplissement d'un acte linguistique" (Cresti & Scarano, 2000: 343).

Des structures ordinairement tenues pour segmentées par les grammairiens traditionnels, correspondraient dès lors, malgré leurs apparences macro-syntaxiques, à une seule unité informationnelle parce qu'elles sont englobées dans une seule et même unité prosodique (cf. Scarano, 2003):

39. \*MDR: chi l'ha rotto *questo coso*? [oral < Scarano]  
[qui l'a cassé ce truc]

## 6.3 A Fribourg

La séquence soulignée est un régime contenu dans la clause dont il fait partie, *i.e.* (38) est une période mono-clausale disloquée à des fins de stratification informationnelle, dans la mesure où ce profil intonatif n'est pas le propre d'une configuration macro-syntaxique. Seule l'absence de la marque morphologique de rection pourrait amener à une interprétation macro-syntaxique:

*ça on aura tout le temps d'en reparler*

En fait, microsyntaxe et macro-syntaxe ne se manifestent jamais simultanément: ce sont deux domaines qui se *supplément* l'un à l'autre dans l'analyse: il y a un seuil structural entre la micro- et la macro-syntaxe (cf. Béguelin, 2003; Berrendonner, 2002a).

## 6.4 Les causes principales de cette diversification

Les attitudes différentes des chercheurs face à l'interprétation des indices morphosyntaxiques et prosodiques quand il s'agit de segmenter le discours oral en unités pertinentes sont à la source des principaux désaccords. A Aix comme à Florence, "toutes les unités macro-syntaxiques sont par définition construites sur le mode 'non-lié', chaque constituant étant défini comme une unité intonative propre" (Blanche-Benveniste, 2003: 63). La différence c'est que pour les premiers, cela n'empêche pas que les relations microsyntaxiques restent quand même opératoires, alors que chez les seconds, l'analyse macro-syntaxique l'emporte aux dépens des contraintes morphosyntaxiques. A Fribourg, on pense plutôt que "les phénomènes prosodiques sont exploités

par plusieurs codes superposés: ils démarquent des unités discursives [macro-syntaxe de la période], mais véhiculent également des indications sémantiques (question, thématization), ainsi que certaines intentions expressives [micro-organisation interne à la clause]" (Béguelin, 2000: 244)<sup>22</sup>.

A cela s'ajoute le fait que le rôle apporté aux régularités discursives et langagières dans le typage des unités et des relations macro-syntaxiques est disparate au sein des trois équipes. Pour les uns, les constituants et regroupements macro-syntaxiques ont des profils lexico-prosodiques prototypiques (Blanche-Benveniste et coll.) ou alors sont codifiés par des patterns intono-pragmatiques pour les autres (Cresti *et al.*). A Fribourg, au contraire, le contenu clausal n'a pas un poids aussi important dans la typologie des énonciations: "la notion d'action communicative sert à figurer des *opérations implicites* et non des *actes* qui seraient inscrits dans le signifié des clauses et typés en langue, voire codifiés dans le lexique" (Berrendonner, 2003a: 98, c'est nous qui soulignons). La preuve en est qu'il n'y a pas d'unité macro-syntaxique "centrale" au cœur des périodes fribourgeoises, au même titre que le *noyau* et le *comment* dans l'*énoncé* des modèles français et italien.

## 7. Conclusion

Chaque équipe a développé sa propre variante de l'approche macro-syntaxique, laquelle est réglée par les croyances et les hypothèses des auteurs à propos des effets communicationnels des différents indices linguistiques dans le discours. Outre la prise en compte de la distribution des phénomènes prosodiques et morphosyntaxiques, Blanche-Benveniste et les membres de l'équipe d'Aix-en-Provence proposent de se baser sur des interprétations sémantiques de globalisation (intuition que l'on a devant une unité qui forme un tout) et la mise au jour de "propriétés distributionnelles étendues" pour décrire la syntaxe externe des constructions; tandis que Cresti et ses collaborateurs se fondent sur la pragmatique des actes de langage afin d'interpréter la composition interne des *énoncés* dans toute leur complexité. A Fribourg, on préfère plutôt faire intervenir des critères d'ordre praxéologique et cognitif quand il s'agit de théoriser la combinatoire intra-périodique.

On l'aura compris, le terme de macro-syntaxe recouvre à l'heure actuelle des contenus fortement polysémiques. Les trois modèles théoriques ici présentés ne peuvent donc pas être appréhendés comme de simples variantes.

---

<sup>22</sup> Ceci est un point très important, qui explique pourquoi Fribourg ne conçoit pas l'opposition micro-/macro-syntaxe en termes de purs critères prosodiques (Avanzi & Lacheret, à paraître).

## Bibliographie

- Andersen, H. L. & Nølke, H. (éds.), (2002): Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque international d'Århus, mai 2001. Berne (Peter Lang).
- Avanzi, M. & Lacheret, A. (à paraître): Micro-syntaxe, macro-syntaxe: une prosodie toujours transparente? L'exemple des périodes asyndétiques en français parlé. In: Actes du colloque "La Parataxe". Neuchâtel, février 2007.
- Béguelin, M.-J. (2000): De la phrase aux énoncés: grammaires scolaires et descriptions linguistiques. Bruxelles (De Boeck-Duculot).
- Béguelin, M.-J. (2002): Clause, période ou autre? La phrase graphique et les niveaux de l'analyse. *Verbum*, XXIV/1-2, 85-108.
- Béguelin, M.-J. (2003): Variations entre macro- et micro-syntaxe: de quelques phénomènes de grammaticalisation. In: A. Scarano (a cura di), 111-132.
- Berrendonner, A. (1990): Pour une macro-syntaxe. *Travaux de linguistiques*, 21, 25-36.
- Berrendonner, A. (1993): La phrase et les articulations du discours. *Le français dans le monde. Recherches et applications*, 20-26.
- Berrendonner, A. (2002a): Les deux syntaxes. *Verbum*, 24/ 1-2, 23-36.
- Berrendonner, A. (2002b): Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques. In: H. L. Andersen & H. Nølke (éds.), 23-41.
- Berrendonner, A. (2003a): Eléments pour une macro-syntaxe: actions communicatives, types de clauses, structures périodiques. In: A. Scarano (a cura di), 93-110.
- Berrendonner, A. (2004): Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral: le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques. In: A. Rabatel (éd.): *Interactions orales en contexte didactique*. Lyon (PUL), 249-262.
- Berrendonner, A. & Béguelin, M.-J. (1989): Décalages: les niveaux de l'analyse linguistique. *Langue française*, 81, 99-124.
- Berrendonner, A. & Béguelin, M.-J. (1997): Left Dislocation in French: varieties, use and norms. In: J. Cheschire & D. Stein, (eds.), *Taming the Vernacular: from dialect to written standard language*. London/New York (Longman), 200-217.
- Blanche-Benveniste, C. (1997): *Approches de la langue parlée en français*. Paris/Gap (Ophrys).
- Blanche-Benveniste, C. (2002a): Phrase et construction verbale. *Verbum*, 24/1-2, 7-22.
- Blanche-Benveniste, C. (2002b): Macro-syntaxe et micro-syntaxe: les dispositifs de la rection verbale. In: H. L. Andersen & H. Nølke (éds.), 95-115.
- Blanche-Benveniste, C. (2003): Le recouvrement de la syntaxe et de la macro-syntaxe. In: A. Scarano (a cura di), 53-75.
- Blanche-Benveniste, C. *et al.* (1984): *Pronom et syntaxe: L'approche Pronominale et son application en français*. Paris (SELAF, AELIA, CNRS).
- Blanche-Benveniste, C. *et al.* (1990): *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris (CNRS).
- Boulakia, G., Deulofeu, J. & Martin, P. (2002): Quand la prosodie bienforme des énoncés mal formés. In: V. Aubergé & A. Lacheret-Dujour (éds.): *Actes du colloque international Journées Prosodie 2001*, Université de Grenoble, 53-56.
- Cappeau, P. & Deulofeu, J. (2001): Partition et topicalisation: il y en a stabilisateur de sujets et de topiques indéfinis, *Cahiers de praxématique*, 37, 45-82.
- Cresti, E. (1987): L'articolazione dell'informazione nel parlato. In: A.A.V.V., *Gli italiani parlati*, Accademia della Crusca, Firenze, 27-90.
- Cresti, E. (1995): Speech acts and informational units. In: E. Fava (ed.), *Speech acts and Linguistic research. Proceedings of the Symposium*, State University at Buffalo. Padova (Nemo), 89-107.

- Cresti, E. (1999): Force illocutoire, articulation topic/comment et contour prosodique en italien parlé. *Faits de langues*, 13, 168-181.
- Cresti, E. (2000a): Critère illocutoire et articulation informative. In: M. Bilger (éd.), *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*. Paris (Champion), 350-367.
- Cresti, E. (a cura di) (2000b): *Corpus di italiano parlato*. Firenze (Accademia della Crusca).
- Cresti, E. & Scarano, A. (2000): Sur la notion de parlé spontané. In: M. Bilger (éd.), *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*. Paris (Champion), 340-349.
- Cresti, E. (2003): For a corpus based linguistics of spoken language. Intonation and morpho-syntax in an Italian corpus. Disponible: <http://lablita.dit.unifi.it/coralrom/papers/lisbona2003.ppt>.
- Cresti, E. & Gramigni, P. (2004): Per una linguistica corpus based dell'italiano parlato: le unità di riferimento. In: F. Albano Leoni, F. Cutugno, M. Pettorino & R. Savy (a cura di), *Atti del Convegno Nazionale 'Il parlato italiano'*, CD-ROM. Napoli (M. D'Auria), 1-26.
- Cresti, E. & Moneglia, M. (2005): C-ORAL-ROM. Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages. Amsterdam (Benjamins).
- Debaisieux, J.-M. (2006): La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macro-syntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la subordination. *Faits de langue*, 14, 119-132.
- Deulofeu, J. (1999): Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain (le cas des énoncés introduits par le morphème *que*). Thèse d'Etat, Université de Paris III.
- Deulofeu, J. (2002): Comment présenter les types de phrase dans une grammaire basée sur corpus? *RSFP*, 17, 137-165.
- Deulofeu, J. (2003): L'approche macro-syntaxique en syntaxe: un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles? *Scolia*, 16, 77-95.
- Firenzuoli, V. (2003): Le forme intonative di valore illocutivo dell'italiano parlato. *Analisi sperimentale di un corpus di parlato spontaneo (LABLITA): Tesi di dottorato*, Università di Firenze.
- Groupe de Fribourg, (à paraître): *Grammaire de la période*.
- Kleiber, G. (2003): Faut-il dire adieu à la phrase? *L'information grammaticale*, 98, 17-22.
- Martin, P. (2006): Intonation du français: parole spontanée et parole lue, *Estudios de Fonética Experimental*, 15, 133-162.
- Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L. (1998): *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*. Paris/Gap (Ophrys).
- Muller, C. (2002): Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs: où commence la macro-syntaxe? In: H. L. Andersen & H. Nølke (éds.), 71-93.
- Riegel, M. (2006): Cohérence textuelle et grammaire phrastique. In: F. Calas (dir.): *Cohérence et discours*. Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 53-64.
- Sabio, F. (1996): Description prosodique et syntaxique du discours en français: données et hypothèses. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- Sabio, F. (2006): L'antéposition des compléments dans le français contemporain: L'exemple des objets directs. *Linguisticae Investigationes*, 29/1, 173-182.
- Savelli, M. (1993): Contribution à l'analyse macro-syntaxique: les constructions siamoises du type: plus V1 plus V2. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- Scarano, A. (a cura di): (2003): *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*. Actes du colloque international de Florence, avril 1999. Roma (Bulzoni).
- Scarano, A. (2003): Les constructions de syntaxe segmentée: syntaxe, macro-syntaxe et articulation de l'information. In: A. Scarano (a cura di), 183-202.

Signorini, S. (à paraître): L'unità de topic caratteristiche e frequenza in un corpus di italiano parlato. Il topic complesso. In: P. D'Achille (a cura di), Atti del VII convegno internazionale della SILFI – Generi, architetture e forme testuali. Roma, 1-5 ottobre 2002.